

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Le Vendredi 1er Septembre 2023 à 18 H 30
A la Mairie

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du précédent compte rendu
2. Avenant au contrat Vidéoprotection
3. Personnel communal : régularisation du supplément familial de traitement et de l'indemnité de résidence
4. Personnel communal – Poste rédacteur
5. Personnel communal - Renouvellement du contrat d'un agent d'animation
6. Périscolaire : révision des tarifs de cantine et de garderie
7. Renouvellement de la convention avec le Conservatoire du Val de Seine
8. Contribution au Fonds d'Aide aux Jeunes
9. Renouvellement du dispositif Ludisport
10. Attribution d'un cachet pour les musiciens du Conservatoire présents à la Cérémonie de la Ferme de la Résistance
11. Salle polyvalente - Installation d'un dispositif de limitation du bruit et de gestion du chauffage à distance
12. Salle polyvalente - Demande de subvention auprès des différents financeurs pour l'installation du dispositif de gestion à distance
13. Ecole élémentaire - Installation de volets roulants à l'école élémentaire et demande de subvention auprès des différents financeurs
14. Consultation d'entreprises – révision des extincteurs et alarmes – Attribution du contrat
15. Reversement des quêtes de mariage
16. Renouvellement marché fourniture électricité – Salle des fêtes et Salle Polyvalente
17. Informations diverses

Le Maire,
Valère HIS.



Date d'affichage : Lundi 29 Août 2023

Mairie de Saint-Paër Place de la Mairie 76480 SAINT-PAËR

☎ : 02.35.37.52.25

mairie.stpaer@wanadoo.fr